
Communiqué de presse

Le SYNEG confie à RECY'STEM-PRO l'organisation de l'enlèvement et du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques de cuisines professionnelles

Paris, le 12 Juillet 2007 – Le Syndicat National de l'Équipement des Grandes Cuisines (SYNEG) que préside Monsieur Thierry BRENER, a signé, ce jour, un accord-cadre avec RECY'STEM-PRO en vue de l'organisation de l'enlèvement et du traitement des déchets électriques et électroniques (DEEE) de ce secteur, mis sur le marché depuis le 13 Août 2005.

Cet accord-cadre vise un double objectif :

- Prendre les dispositions nécessaires pour affirmer la volonté de la profession dans son ensemble, de concourir à la protection de l'environnement.
- Parachever la mise en conformité avec le décret du 20 Juillet 2005 portant obligation pour les constructeurs, d'organiser l'enlèvement et le traitement des DEEE.

Chaque adhérent du SYNEG concerné par cet accord-cadre et par le décret pourra apposer sur tous ses documents le sigle « SYNEG Ecologique » qui permettra à ses clients de le reconnaître comme acteur responsable dans l'enjeu de la sauvegarde de la planète. En effet, certaines entreprises du SYNEG ne sont pas concernées par les dispositions du décret, leurs produits ne comportant aucun composant électrique ou électronique. Ces entreprises se verront toutefois autorisées par le SYNEG à apposer le sigle « SYNEG Ecologique » à partir du moment où elles rempliront toutes leurs obligations légales concernant le respect de l'environnement. Aucune entreprise non-membre du SYNEG ne pourra apposer le sigle « SYNEG Ecologique » sous peine de poursuites. En effet, la signature de ce contrat implique un grand nombre d'obligations légales qui devront être remplies sous peine de poursuites pénales du chef d'entreprise.

Au terme de cet accord qui prendra effet le 1^{er} Septembre 2007, la mission de RECY'STEM-PRO consiste d'une part à superviser l'ensemble des opérations, à opérer (en tant que mandataire) les déclarations semestrielles au Registre des producteurs de l'ADEME, et à mettre en place, pour chacun des adhérents, des solutions opérationnelles en matière de logistique et de traitement en s'appuyant sur les opérateurs existants et, le cas échéant, sur d'autres opérateurs sélectionnés, tous étant conformes à la réglementation en vigueur, RECY'STEM-PRO ayant une obligation de moyens et de résultats.

Cet accord-cadre sera complété, obligatoirement, par la signature par chacun des adhérents concernés du SYNEG d'un contrat individuel avec RECY'STEM-PRO, dans lequel seront notamment précisées les modalités opérationnelles et financières.

Environ 20 000 tonnes d'équipements électriques et électroniques du secteur des grandes cuisines sont mises sur le marché, chaque année, en France, par les adhérents du SYNEG. Les différents équipements concernés sont, par exemple, les appareils de cuisson (fourneaux, fours, tables de cuisson), la réfrigération (armoires froides, meubles réfrigérés), les équipements de bars et offices (machines à café percolateurs...), ainsi que les équipements de laverie (lave-verre, lave-vaisselle, tunnels de lavage) et tout autre équipement concerné par la réglementation.

RECY'STEM-PRO a pour mission l'organisation de systèmes visant à la collecte, au tri et au traitement des équipements électriques et électroniques en fin de vie y compris les composants, sous ensembles et produits consommables, dans le respect de l'environnement et de la planète.

RECY'STEM-PRO met en œuvre des approches individuelles pour des producteurs dans des secteurs variés des équipements professionnels : instruments de contrôle et de mesure, matériel médical, outillage, distributeurs automatiques, terminaux de paiement, systèmes de contrôles.

Les signataires de cet accord sont M. Thierry BRENER, Président du SYNEG, dûment mandaté par son Conseil d'administration et M. Emmanuel BEAUREPAIRE, Gérant de la société RECY'STEM-PRO.

Contact presse :

- M. Thierry ALLIX – Secrétaire Général du SYNEG – 39/41, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie - Tél : 01 47 17 63 62 - E-mail : syNEG@syNEG.org
- M. Emmanuel BEAUREPAIRE – RECY'STEM-PRO – Tel : 06 13 14 71 16 – E-mail : emmanuel.beaurepaire@recystempro.com